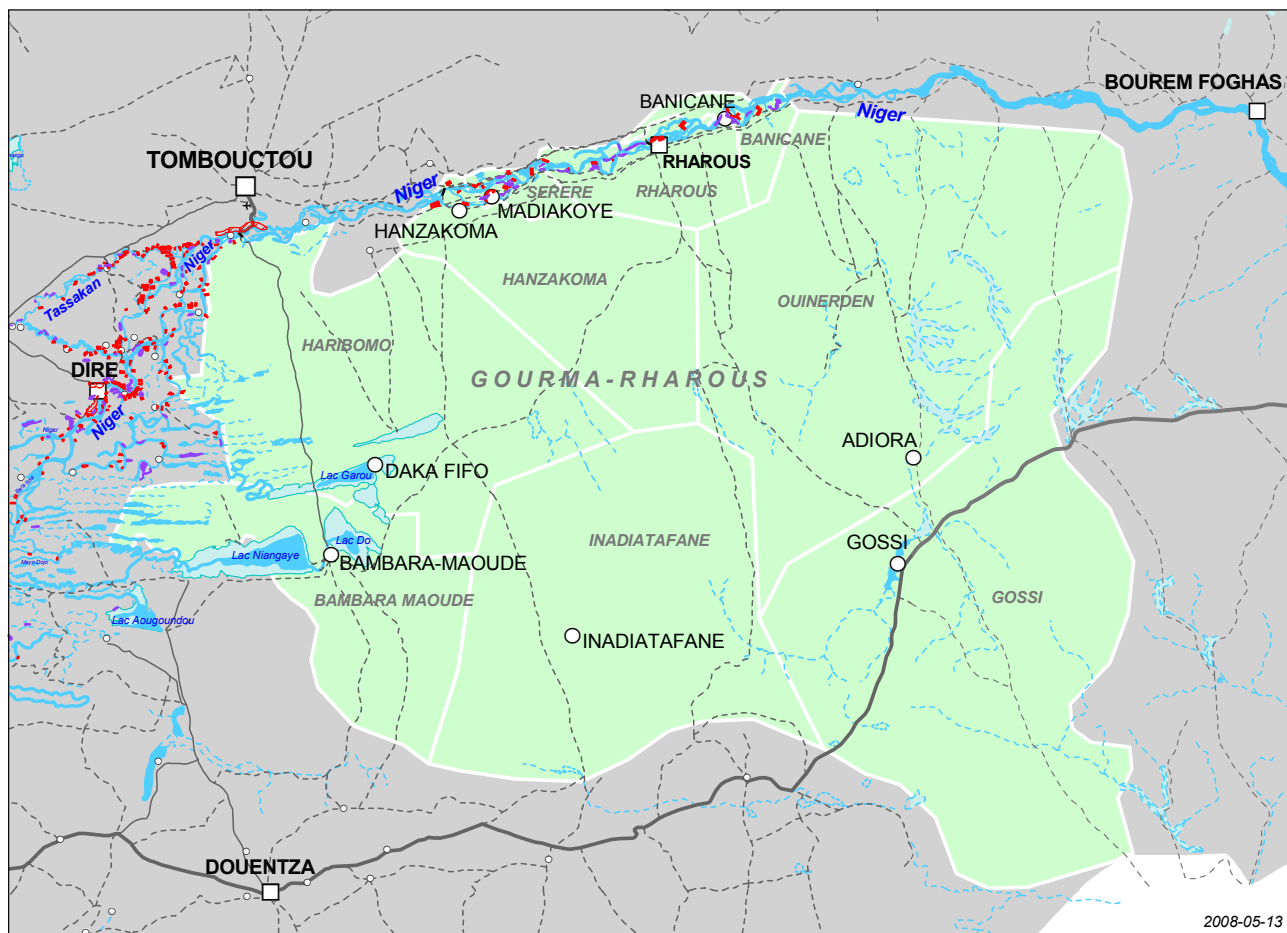
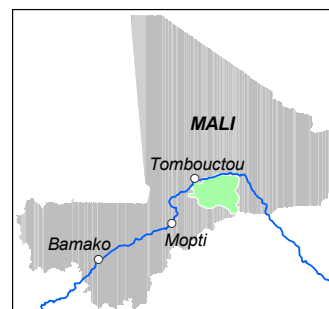


Coopération Allemande : Programme Mali-Nord
GTZ / KfW

Etude sur la situation de la communauté
Bellah de Gourma Rharous

Décembre 2007
Abdoulaye Macko
Consultant

Programme Mali-Nord Gourma-Rharous



2008-05-13

■ Périmètres Irrigués Villageois (PIV)
■ Mares

0 25 50 kilomètres

Sommaire

I-Introduction

II-Présentation des Bellahs

III-Localisation des Bellahs

IV-Structure de la communauté Bellah

1-Les Bellahs libres :

2-Les affranchis :

3-Les esclaves

3-1-Les anciens esclaves

3-2-Les Bellahs esclaves

V-Les grands évènements qui ont marqué le cercle de Rharous de 1960 à nos jours

1-Les seigneurs du Gourma

2-Les sècheresses des années 70 et 80

3-La rébellion des années 90

4-Les rencontres intercommunautaires de Bambara Maoudé et Gossi de 1975.

5-La démocratie, la décentralisation, et les élections municipales de 1999.

VI-La cohabitation et la Nature des rapports actuels

VII-Les activités économiques des Bellahs

VIII- Insertion des Bellahs dans le processus politique en cours

IX- Pistes de réflexion pour parvenir à une insertion harmonieuse des Bellahs

X- Esquisse d'une stratégie pour éviter les conflits avec les autres communautés et faciliter l'accès aux ressources.

XI-Quel Avenir pour la communauté Bellah du Gourma

XII-Bibliographie

I-Introduction

La présente étude se propose d'une part d'analyser les transformations de dépendance entre la communauté Bellah et les autres communautés de Rharous, et d'autre part d'apporter des propositions et des pistes de réflexions pour une insertion harmonieuse des Bellahs dans le tissu socio-économique et politique.

Pour atteindre notre objectif nous débuterons par une sommaire présentation géographique, et sociologique.

Le cercle de Rharous est situé dans la région de Tombouctou et occupe le haut gourma central. Limité au Nord et à l'Ouest par le fleuve Niger, il occupe une grande partie de la boucle du Niger. On y trouve de nombreux lacs et mares, des forêts qui abritent encore aujourd'hui des éléphants. Dans un passé récent, on y rencontrait des lions, des panthères et bien d'autres fauves.

Du temps colonial à nos jours, le cercle de Rharous demeure l'un des plus enclavés de notre pays (les pistes Douentza Bambara-Maoudé-Tombouctou et Gossi-Rharous sont très récentes).

La richesse principale du cercle repose sur l'élevage. Dans les années 60, le Gourma occupe la première place dans ce secteur au niveau national. On y pratique aussi l'agriculture au niveau de la vallée du fleuve Niger, des lacs, et depuis quelques années au niveau des mares.

La population est essentiellement composée des Kel Tamacheq (Touareg et Bellahs). On y trouve aussi des Songhoï, et des Armas au niveau de la vallée du fleuve, des Peuls et des Arabes à l'intérieur.

On peut dire sans exagération que les Kel Tamacheq représentent près de 80% de la population dont 55% sont des Bellahs ou Kel Tamacheq noirs.*

Historiquement, les premiers habitants sont venus du Haoussa (rive gauche du fleuve Niger) à la recherche de pâturages ou pour se protéger des nombreuses razzias et exactions des populations en provenance du Sahara, le fleuve Niger constituant une barrière naturelle, et les forêts, mares et lacs du Gourma central des caches appropriées.

Dans un passé récent, la gestion administrative du cercle de Gourma Rharous se faisait par l'intermédiaire des chefs traditionnels qui sont les maîtres absolus des lieux. On les rencontre dans toutes les communautés : Tamacheq, Songhoï, Arma, Arabe et Peul.

Aujourd'hui encore Gourma Rharous, qui est relativement fermé aux influences extérieures, demeure l'espace où l'on conserve tous les aspects socio-culturels des Kel Tamacheq en général et des Bellahs en particulier.

II-Présentation des Bellahs

L'histoire des Bellahs est l'une des plus méconnues du fait de l'absence d'écrits spécifiques. Dans les ouvrages consacrés aux Tamacheq et aux Touareg les Bellahs sont toujours dépeints comme des esclaves des Touareg. Bien que fondée sur des faits établis, cette affirmation n'est pas toujours vérifiée.

Par le passé, en milieu Tamacheq, l'esclave ou « Akli » est la propriété de son maître. Ce dernier a le droit de vie ou de mort sur lui. Il est taillable et corvéable à merci. Il peut être vendu à volonté par son maître. Il a le droit de posséder des biens. Une fois mort, les biens de l'esclave reviennent non pas à sa descendance mais à son maître.

L'esclave s'occupe des travaux domestiques, du gardiennage des troupeaux.

L'esclave femme peut aussi allaiter les enfants de son maître, ce qui crée des liens de fraternité entre les enfants de la femme et ceux du maître. La femme esclave est souvent une concubine.

En milieu Tamacheq on observe le patriarcat chez les groupes guerriers ou Imouchagh alors que chez les vassaux ou Imghad c'est le matriarcat. Mais lorsqu'il s'agit de l'esclave c'est le matriarcat qui est appliqué dans tous les cas :

- L'enfant suit le sang de sa mère
- Le fils d'un père esclave et d'une femme noble est noble.
- Le fils d'un père noble et d'une femme esclave est noble (dans certains milieux)
- Le fils d'un noble et d'une esclave est esclave chez les Imghad et noble chez les autres communautés Kel Tamacheq
- Lorsque deux esclaves de maîtres différents se marient l'enfant est esclave de celui qui possède la mère.

Dans toutes les composantes de la société dans le Nord du Mali, qu'il s'agisse des Sonrhaïs, des Armas, des Arabes et des Peuls, le traitement réservé à l'esclave " l'Akli" (Eklan au pluriel) est le même que chez les Kel Tamacheq.

On remarque qu'on vient de parler de l'esclave en milieu Tamacheq et non du Bellah. Jusqu'ici les chercheurs, par ignorance ou par une volonté de dissimulation, s'abstiennent d'interroger le passé qui renferme des faits troublants parmi lesquels nous en rapportons ici quelques-uns :

- Dans aucun de nos dialectes dans le Nord du Mali, au Niger ou au Tchad, le mot Bellah ou Bouzou chez les Haoussas ne signifie esclave. Exemples : en peul, on parle de Rimaïbé, en sonrhaï Bagna ou Bargna, en Tamacheq Akli, Abid en Arabe etc.

- Le cousinage entre les Germa-Songhoï et les Bellahs remonte dans les profondeurs de l'histoire.

- Les Germa-Songhoï appellent la langue tamacheq « Bella tjini » ou langue des Bellahs. Ils désignent les Touareg par l'expression « Bellah Tjiraye » ou « Bellah rouge ».

- La fondation de la plupart des villes de la boucle du Niger est liée à l'élément Bellah. C'est par exemple le cas de Tombouctou, Bourem, Bamba etc.

- Des légendes populaires racontées par les Germa-Songhoï considèrent l'élément Bellah comme le premier habitant des rives de la boucle du Niger.

- L'un des plus grands empereurs Songhoï serait un Bellah.
- L'existence de Bellahs libres dont les origines n'ont jamais été établies.
- L'hypothèse que le mot Bellah viendrait de la période pharaonique et qu'il serait une transformation de Fellah est une autre piste de réflexion.

Déjà, lors du colloque organisé à Niamey en 1977 par l'Association SCOA pour la Recherche Scientifique en Afrique Noire qui avait pour thème : Histoire et Tradition orale « Projet Boucle du Niger » d'éminents chercheurs ont attiré l'attention sur les faits suivants :

M. Hampaté Bah « la question Bellah se pose avec acuité. Leur présence dans la boucle du Niger comme d'ailleurs celles des Foulankiriabé est une énigme car on ne connaît pas l'origine de ces deux ethnies... ».

Boubou Hama « les Bellahs seraient des Noirs autochtones qui ont habité le Sahara ». Voici parmi tant d'autres des éléments qui doivent nourrir une recherche plus approfondie. Gourma Rharous constitue une zone très importante où l'on rencontre toutes les composantes du monde Bellah.

III -Localisation des Bellahs

Les Bellahs vivent sur l'ensemble du Cercle de Rharous. Il existe des villages et des campements peuplés exclusivement de Bellahs. Il est extrêmement rare de trouver un village ou une fraction des autres communautés (Touareg, Peuls, Sonrhais, Arabes) où l'on ne trouve pas de Bellahs. Nous avons un tableau très incomplet de la localisation des Bellahs dans le Cercle de Rharous :

Commune	Fractions ou Villages	Localisation
Gossi	Fraction Kel Tadabounte I	Baybougou Tinigdad, Habouka, N'Daki, Gossi
	Fractions Kel Tinazrouf, Kel Tadabounte II	Sites Tinazrouf-Hobouka
	Village de N'Daki	N'Daki
	Fractions Inenegassan, Kel Tadabounte II	Secteur Ebanguimalane (Site Tabi, Tindiaran)
	Fraction Imakalkalan I, Kel Aaltamam, Kel Adiar, Ilakeytakan	
	Fraction Iderfan	
	Fraction Ikorchatan –Kel Adias	Sites : Intaïllou
	Kel Alharma I	Site Tintibene, Tinakabor
	Kel Alharma II	Site Tinkatila
	Igawalen	Site Tinkatila
	Kel Tamachert I et Kel Tamachert II	Sites : Tin Katila, Tchwalanwalan Site Imabaw

Banikane	Ikorchatan	Igayan
Rharous	Ikorchatan-Abdou Kel Adiaïs Kel Alhorma-Haoussa Igawadarane-Ouest Ikorchatan Bengaw Ikorchatan Benguel Kel Elhorma II Ikorchatan-Boronda	Site Tinallalen Site Eminagata Tibi Djebou Benguel-Tibo Boronda
Ouinerdem	Ibarafbarafan Tabohokamt Kara-Kara	Sites: Tezé, Aferer Site: Aferer Site: Aferer
Inadiatafan	Imakal Kalan Ighawelene Kel arabanda Akotaf Kel Bourem Ifoghas Kel Tabakra Izagayatane Kel Hansatafane	Dimamou Dimamou Dimamou Dimamou Dimamou Dimamou Indamame Indamame Indamame
Bambara Maoudé	Dabaye Foumba Koro Bellah Kel Tabingat Iboglitane Achiyanhane Izolawane Ifoghos Ighewelene Idarfane Kelhakakane Izagayatane Kel Hansatafane Ikaykayane Kel Elhorma Ehayawane Na Dâh Acherifane Wikwalene	Dabaye Foumba Koro Bellah Sia Boubourgaye Kadia Kadia Koro bella Garo Banzéna Banzéna Dô Dô Dô Dô Banzéna Gakoraye
	Djérel Issaketane Ichouyahane Kel Tadjiwalt	Garaw Garaw Haribomo Essaye

Fifo	Imghad-Akotaf Kel Doubéré Kel hanssatafane Adjalat lat Kel Indarane Kel Tabingad	Essaye Essaye Essaye Essaye Essaye Essaye
------	---	--

IV-Structure de la communauté Bellah

Les Bellahs sont aujourd'hui organisés en fractions ou villages issus de l'éclatement des tribus.

Les différentes tribus sont :

- Les tribus des Touareg guerriers : Iréguénaten, Kel Tamouleit, Igawaddaran,
- Les tribus des Touareg vassaux : Kel Gossi, Kel Séreré, Kel Ulli,
- Les tribus du clergé musulman ou tribus marabouliques : Kel Essouk, Chiokhane, Kel Alhorma, Kel Antassar et les Cherifen.

A ces tribus Kel Tamacheq on peut ajouter les deux groupes Kounta d'origine maure (Kounta Abidime et Kounta Hamadi).

Les critères de répartition sociologique de la communauté Bellah sont très variés.

Aussi pour la compréhension du texte nous avons choisi de repartir les Bellahs en 3 groupes : les Bellahs libres, les Bellahs affranchis et les Bellahs esclaves.

1-Les Bellahs libres :

Parmi les Bellahs libres, nous avons : Ikorchatane, Kel Agaïs, Kel Tabakra, Kel Hakakane, Taba Hokamat, Ibarafbarafane, Kel Tadabount, Ikamadagene, et les Iboghilitanes.

Ordre de préséance (relatif)

1^{er} niveau : Ikorchatane, Kel Agaïs et Kel Tabakra. Ces trois groupes très proches entre eux occupent le sommet de la hiérarchie dans la communauté Bellah. Qu'il s'agisse de l'art, des us, des coutumes et de la culture en général ces trois groupes symbolisent à eux seuls l'authenticité des Kel Tamacheq.

NB : Concernant les Ikorchatanes et leurs frères Kel Agaïs et Kel Tabakra, deux versions s'opposent : la première dit que c'est après s'être illustrés pendant une des batailles contre le colon français dans le Gourma qu'ils ont demandé et imposé leur émancipation aux Touareg Imochagh. Alors que la deuxième version dit qu'ils sont parmi les premiers Kel Tamacheq habitants du Gourma et qu'ils seraient venus des massifs du Sahara central (Adrar des Iforas, Hoggar).

2^{ème} niveau : Akouloutane, Taghalift, Tabohakamat, Ibarafbarafane, Kamadayene. Ces groupes seraient plus ou moins apparentés aux trois précédents.

3^{ème} niveau : Les Iboghalitanes seraient issus à l'origine d'un métissage entre Touareg et Bellah. Leur position dans l'échelle sociale est mitigée et variée d'un milieu à l'autre.

NB : Il y a une certaine confusion suivant les sources par rapport aux Iboghilitanes. Certaines sources classent l'ensemble des groupes cités au niveau du 1^{er} niveau et du 2^{ème} niveau comme des Iboghilitanes, alors que d'autres sans confusion y trouvent de très grandes différenciations. Seule une recherche plus approfondie pourra mieux nous éclairer.

4^{ème} niveau : Tikarfa et Eklan Inmanassane. Si les premiers se sont émancipés par la force en combattant leurs anciens maîtres, il semble que les seconds sont devenus libres suite à la disparition de leurs maîtres. C'est cela toute la signification de "Eklan Imannassane" ou "Esclaves pour eux-mêmes".

NB : Tous les Bellahs libres possèdent leurs propres fractions.

2-Les Affranchis :

Les Ighawelènes ou affranchis sont très peu nombreux dans le Gourma pour la simple raison qu'il fut un moment où il faisait l'objet d'un mépris par les autres membres de la communauté Kel Tamacheq y compris les esclaves.

Car selon une ancienne opinion véhiculée par des marabouts « celui qui abandonne son maître ira en enfer ». Il existe une seule fraction Ighawelène à Gourma Rharous (dans la commune de Gossi). Cependant on trouve çà et là des familles Ighawelène. Le statut d'affranchis s'acquiert de plusieurs manières :

- religieuse : certains marabouts Touareg affranchissent des esclaves pour se conformer aux règles et préceptes de l'islam,
- politique : les chefs des tribus ou de fractions affranchissent des esclaves et leur confèrent ainsi un rang supérieur à leurs frères. Ces affranchis seront chargés de la gestion des biens et intérêts de leurs chefs (contrôle des troupeaux et des champs, récupération des impôts).

Fidèles et redoutables à la tâche, ces hommes de paille sont craints par les esclaves et les métayers.

3-Les esclaves :

Chaque fraction Touareg possède ses esclaves. Certains Bellahs libres ont eux-mêmes des esclaves. L'esclavage par ascendance fait que même émancipé l'ancien esclave continue à porter le nom de la fraction de son maître. Ainsi le statut d'esclave se perpétue de génération en génération bien que cela ne corresponde à aucune réalité aujourd'hui. Aussi nous pouvons répartir les esclaves en deux groupes : les anciens esclaves et les esclaves.

3-1-Les anciens esclaves

Les Diambouratanes usités surtout à Menaka pour désigner les habitants Bellahs des quartiers de liberté créés par les colons français qu'on trouve dans tous les chefs lieu

de cercle du Nord du Mali. A Rharous il existe un quartier nommé « diambourou » : il s'agit d'esclaves des Imghads (vassaux) qui ont été affranchis par les Français. Ce sont les premiers habitants de la ville.

Les Bellahs esclaves qui se sont émancipés d'eux-mêmes sont nombreux.

On a :

- des Bellahs qui ont créé des hameaux de culture ou qui ont profité de hameaux de culture créés pour eux par leurs maîtres pour s'émanciper. Le hameau de culture ou « Dabayé » est transformé par la suite en village dirigé par un Bellah. C'est le cas de plusieurs villages dont Dabayé Fomba et Koro Bellah dans la commune de Bambara Maoudé, de Djérel dans la commune de Fifo et de la ville de Gossi ;

- des esclaves qui se sont affranchis après la maîtrise du coran.

Il existe plusieurs fractions Bellahs créées par d'anciens esclaves.

Plusieurs familles Bellahs ont abandonné la fraction de leur maître pour s'installer dans des villes et des villages, ce qui explique la croissance rapide des villes comme Gossi, Bambara Maoudé, Rharous.

NB : dans le cercle de Rharous, il existe de nombreux petits villages et des groupes Bellahs qui ont leur chef. Ils ne sont pas reconnus par l'administration et dépendent contre leur gré des fractions de leurs anciens maîtres.

3-2-Les Bellahs esclaves

Dans la plupart des campements Imochagh (guerriers), des Inesleman (clergé musulman) et des Imghad (vassaux) nous avons aujourd'hui encore des Bellahs esclaves. Dans les campements, on reconnaît leur présence par leurs petites huttes situées à la périphérie. Ces esclaves généralement démunis dépendent entièrement de leurs maîtres. Ils s'occupent des travaux domestiques et des animaux. Lors du mariage de la fille du maître, celle-ci est accompagnée de jeunes esclaves filles et garçons qui se mettent à son service. Le ou la jeune esclave peut être affecté selon les besoins au fils ou à un parent du maître.

Ces esclaves qu'ils soient esclaves de tente (Eklane-n-han) ou esclaves de dune (Eklane-n-edjef) font partie intégrante de la famille du maître. Ce sont des biens qui sont transmis par héritage. Leur sort est le plus préoccupant.

Au moment où le cercle de l'esclavage se rétrécit, les maîtres veillent sur ceux qui leur restent fidèles.

Il existe dans le Gourma de nombreux esclaves qui vivent indépendamment du maître mais qui restent toujours soumis à sa volonté. Ils demeurent à la fois esclaves et tributaires.

V-Les grands évènements qui ont marqué le cercle de Gourma Rharous de 1960 à nos jours

1-Les seigneurs du Gourma

Rharous, nous l'avons déjà dit, est un cercle enclavé, une sorte de « no man's land » dont la gestion est laissée à la merci de certains seigneurs féodaux qui étaient les seuls intermédiaires entre l'administration et les populations.

Chaque seigneur s'occupait de la frange de la population qui relevait de son autorité et souvent au-delà suivant son degré de puissance.

Chaque fois que les intérêts d'un seigneur étaient en jeu, les autres venaient à son secours. Très souvent ils étaient opposés, mais ils s'entraidaient quand il fallait profiter d'une situation donnée.

Nous citerons ici parmi tant d'autres des actions de certains seigneurs qui ont eu un impact important sur la vie des populations de Gourma Rharous :

- Le cas de ce seigneur Sonrhā qui fut député pendant le régime de Modibo Keita, qui a contraint des Touareg installés dans la vallée à s'installer à Adiora (commune de Ouinerdem), les éloignant de leurs terres de la vallée au profit des sédentaires.
- Le cas de ce seigneur Touareg qui, accompagné de gardes et des gendarmes arrachant aux Bellahs leurs biens, principalement leurs animaux, sous prétexte que ce sont ses esclaves. En 20 ans, il y a eu des dizaines de victimes et des milliers d'animaux enlevés. Les Bellahs Tikarfa et les Iboghalitanes ont été les plus affectés. Beaucoup de Bellahs ont fui le cercle pour s'installer en Haute Volta (Burkina Faso) où ils ont à la fois la protection et la nationalité.
- Le cas de ce seigneur Peul qui semait le désordre au niveau de ces esclaves et des Foulakiriabés. Ces derniers grands éleveurs lui livraient du bétail et de l'argent en guise de soumission.
- Le cas de ce seigneur d'origine arabe qui fut député pendant la deuxième République dont les exactions sur les esclaves Arabes et même certaines fractions Touareg et Bellahs ont laissé des séquelles.

Bref, l'action des seigneurs du Gourma, qu'ils soient petits ou grands, a eu des conséquences redoutables sur les populations. La loi dans le Gourma se limitait à la volonté de ces seigneurs. Pour les simples citoyens, l'indépendance, la République, l'Etat n'étaient pas faits pour eux. Au Gourma celui qui est puissant le prouve et celui qui est faible se résigne.

Le règne des seigneurs a semé la peur et le désespoir au sein de la communauté Bellah et de tous ceux avec lesquels ils partagent le statut des dominés.

La période de 1960 à 1991 fut celle des seigneurs.

2-Les sécheresses des années 70 et 80

Elles ont entraîné un exode des communautés Kel Tamacheq.

Les Bellah ont immigré vers le sud du pays. Les villes de Douentza, Mopti, San, Ségou, Niono, Sikasso, Bamako, etc. de même que les zones de pâturage comme la Sanéré et le Kourmaré furent envahies. Les pays voisins : le Niger, le Burkina Faso, le

Ghana et principalement la Côte d'Ivoire, deviennent une destination des Bellahs du Gourma. Au même moment, les Touareg se retrouvèrent à Tombouctou dans les communes de la vallée de Gourma Rharous, et aussi à l'extérieur avec comme principales destinations le Niger et l'Arabie Saoudite.

Les sécheresses ont entraîné une désorganisation des Kel Tamacheq et un dépeuplement du Gourma. Beaucoup de ceux qui sont partis sont devenus des résidents dans leurs sites d'accueil. Ceux qui sont restés furent obligés pour la plupart de se résigner.

La décennie 1973 à 1983 fut celle de la rupture dans le Gourma : rupture entre les Kel Tamacheq et leur milieu qu'ils furent obligés d'abandonner et rupture entre les Touareg et les Bellahs qui prenaient des destinations différentes et adoptaient chacun de son côté de nouvelles stratégies pour sa survie.

3-La rébellion des années 90

Suite à la rébellion déclenchée en 1991 au Nord Mali, il y a eu la création d'une milice dirigée par des Sonrhaï dénommée « Ganda Koye »

La communauté Kel Tamacheq du Gourma a payé un lourd tribut pendant la rébellion. On n'oubliera jamais les tueries de l'armée qui ont décimé un campement entier de Touareg Imouchagh et de jeunes responsables de l'AEN (Aide de l'Eglise Norvégienne) de Gossi dont le chef, un jeune Bellah Inamaud Ag Amaye. Et pourtant l'importance de cette ONG norvégienne dans cette zone était telle que certains cadres n'hésitaient pas à dire que le « Gourma est un don de l'AEN ». S'il est vrai que ces tueries ont semé la peur, la psychose et la désolation dans le tout Gourma, l'évènement qui a créé un choc au sein de la communauté Kel Tamacheq, c'est le ralliement de jeunes Bellahs à la milice Ganda Koye avec la création d'une base à Bambara Maoudé.

C'est la période de la cassure. Les Touareg du Gourma n'ont pas compris le fait que des Bellahs aient accepté d'intégrer une milice dirigée contre eux. Heureusement que la présence de la milice à Bambara Maoudé n'a été que dissuasive.

Selon nos informations, elle n'a participé à aucune attaque ou représailles contre les Touareg.

4-Les rencontres intercommunautaires de Bambara Maoudé et Gossi de 1995.

Ces rencontres qui ont lieu en pleine période d'incertitude due à la rébellion ont permis pour la première fois à toutes les composantes de la population : Touareg, Bellahs, Peuls, Sonrhaïs, et Arabes de s'exprimer et de revendiquer ensemble la paix, la sécurité et le développement pour la nation et leur cercle.

Les Bellahs en particulier ont eu pour une fois l'occasion de s'exprimer face à tous les dignitaires du Gourma.

C'est la période des retrouvailles entre les fils du Gourma qu'ils soient restés sur place, déplacés ou réfugiés.

5-La démocratie, la décentralisation, et les élections municipales de 1999.

Avec l'avènement de la démocratie, les langues ont commencé à se diluer. Les critiques et les dénonciations fusent de tous les côtés, les Bellahs commencèrent à prendre conscience qu'avec leur poids démographique ils étaient incontournables dans le Gourma. Aussi ce n'est plus le chef de fraction ou le chef de village qui vote à la place de ses administrés. Il s'agit désormais d'une démocratie citoyenne avec un homme comme voix.

A partir de 1999 nous assistons à une période d'affrontement et l'amorce de la stabilisation. Désormais chaque composante met en jeu ses atouts et ses acquis nés de l'histoire et de l'expérience des différents événements qui ont affecté le Gourma en général et les Kel Tamacheq en particulier.

VI-La cohabitation et la Nature des rapports actuels

Les sécheresses, la rébellion ont entraîné l'émigration massive chez les Kel Tamacheq du Gourma. Nous assistons à un développement d'une mentalité d'assistantat au niveau des populations, principalement celles qui ont toujours profité des serfs et de leurs relations avec l'administration. La course effrénée au gain facile poussait certains à vendre leurs biens pour l'élaboration de projets à la recherche d'aides et de dons souvent hypothétiques.

Les fonds et les matériels mis à la disposition des populations par les bailleurs sont détournés par les chefs de village et de fraction, et les responsables politiques avec la complicité de l'administration ou des donateurs eux-mêmes.

L'exemple de l'AEN (Aide de l'Eglise norvégienne) qui a investi d'énormes sommes d'argent à Gourma Rharous, mais dont les résultats sur le terrain après sa fermeture sont très en deçà des efforts consentis est très révélateur. Aussi la Norvège fut obligée de cesser son soutien à l'ONG national OADS (Organisme d'Appui pour le Développement au Sahel) qui a remplacé l'AEN après quelques années. Tous les fonds sont détournés par les agents en complicité exclusivement cette fois-ci avec les responsables politiques du cercle.

Quelques Touareg exploitant les exactions perpétrées par l'armée au sein de leurs campements se sont attirés la sympathie de certains Saoudiens, qui leur réservent chaque année une partie de la Zakat (aumône légale qui figure dans les prescriptions de l'Islam).

Ainsi d'importantes sommes d'argent destinées aux pauvres et aux orphelins sont déversées annuellement dans le Gourma. Naturellement ceux qui sont chargés de la distribution de cet argent s'enrichissent et accentuent leur influence dans le milieu. Les bénéficiaires résidant dans le cercle deviennent tributaires de ces dons au stade où ils ne se donnent plus la peine de s'investir dans le développement local.

Chez les Bellahs, à qui très peu de faveurs sont accordées au niveau local, nous assistons à des apports financiers importants en provenance de leurs émigrés.

Dans l'ensemble malgré la persistance d'une idéologie statutaire entre les communautés une amorce de changement de mentalité est perceptible dans le Gourma et se manifeste de différentes manières :

- des Bellahs qui gardent leur distance vis-à-vis des Touareg et n'entretiennent avec eux aucune relation ;
- les Bellahs et les Touareg qui défendent ensemble des intérêts communs ;
- il y a aussi les Touareg dont la mentalité de distanciation est telle qu'ils ne conçoivent de faire aucun commerce égal avec les Bellahs.

Par le passé, seuls les rapports de force déterminaient le changement de statut au niveau du Gourma. Un groupe initialement faible et soumis peut améliorer son statut par un acte de bravoure reconnu de tous. Il sera alors respecté et craint. Par contre un groupe puissant s'affaiblit après une défaite jugée deshonorante et humiliante de son chef avec ou sans la participation de ces administrés. La richesse n'était point un élément déterminant dans le changement de statut, contrairement à ce qui se passe de nos jours.

Aussi l'émigration est devenue aujourd'hui un facteur important dans la transformation des relations statutaires. Il y a une redéfinition des statuts à la fois chez les groupes dominants et les groupes dominés. Au niveau des pays d'accueil les anciens maîtres et chefs coutumiers deviennent plus discrets et moins orgueilleux pour s'adapter aux contraintes qu'impose la vie à l'étranger. En revanche les Bellahs, dans les mêmes conditions, sont plus épanouis car loin de leur terroir où ils sont marginalisés.

Nous assistons à une métamorphose des relations de dépendance au sein des Kel Tamacheq du Gourma. Chacun a désormais ses riches, ses pauvres, ses chefs et aspire de plus en plus à son autonomie vis-à-vis de l'autre. Le Bellah qui a toujours cherché à renforcer la position de son maître ou de son chef de tribu commence à revendiquer plus de droit et de privilège.

En résumé les Bellahs bien que très divisés sont de plus en plus conquérants et maîtres de leur destin, alors qu'en face, les suzerains d'hier sont conciliants, de moins en moins égoïstes, et cèdent du terrain.

VII-Les activités économiques des Bellahs

Les Bellahs du Gourma constituent la communauté la plus active. Ils sont présents partout et aucune activité ne leur échappe.

Naturellement la principale activité des Bellahs est l'élevage. Ce sont aussi des agriculteurs. Ils cultivent le sorgho et le mil au niveau des lacs et des plaines, le riz et « bourgou » dans la vallée du fleuve Niger.

Soulignons que depuis quelques années la production du riz a connu un essor très important grâce à la Coopération Allemande (Programme Mali-Nord de la GTZ). Pour la première fois des Bellahs ont exploité à leur compte un périmètre irrigué villageois à Rharous. Dans la vallée, ils sont aussi métayers ou ouvriers agricoles.

Quand la pluviométrie est importante la cueillette du fonio sauvage est très abondante. Cependant il ya un aspect qui attire l'attention: les Bellahs Ikarchatanes et leurs proches conservent l'exclusivité de l'exploitation de grandes plaines de fonio du Gourma central, comme le démontre le tableau suivant

Mares	Exploitants
1. Adiar	IKorchatane Dagafala
2. Inalata	IKorchatane Dagafala
3. Intissika	IKel Adiaïs
4. Nangaye	Dagafala
5. Goumakaina	Ikamadayane
6. Kassane	Ikorchatane
7. Tchardanes	Ikamadayane
8. Techakh	Ikamadayane
9. Alouzou	Ikamadayane
10. Inzigniwaye	Ikamadayane
11. Innetou	Ikamadayane
12. farhame I	Ikamadayane
13. Farhame II	Ikamadayane
14. Almaritane I	Ikamadayane
15. Almaritane II	Ikamadayane

NB : Personne ne peut exploiter le fonio dans ces plaines sans l'autorisation des propriétaires. Nous pensons que c'est la règle du premier occupant qui est appliqué dans ce domaine.

En plus de la cueillette du fonio, nous avons la gomme arabique, les dates sauvages, les jujubes, etc.

Un vieux Sonrhäi disait : « Les Bellahs et les fourmis sont des cousins, le jour où il y aura une disette qui chassera tout le monde dans le Gourma, ces deux créatures seront les dernières à quitter ».

Les Bellahs sont aussi commerçants, puisatiers, transporteurs, maçons, chauffeurs, manœuvres, bûcherons, pêcheurs, guides ...

Aujourd'hui on note la présence d'un entrepreneur qui travaille dans le domaine des BTP à Bambara Maoudé, un homme d'affaires à Gossi qui fait des transactions internationales et qui possède des remorques et un commerçant importateur-exportateur.

VIII- Insertion des Bellahs dans le processus politique en cours

Malgré la persistance d'une mentalité de distanciation dans le milieu nous assistons de plus en plus à des relations d'intérêts réciproques. La communauté Bellah, à cause de son poids électoral, est très sollicitée pendant les scrutins.

Les Bellahs aujourd'hui comme hier sont toujours les faiseurs de rois dans le Gourma.
A titre d'exemple :

A Bambara Maoudé les Bellahs ont soutenu la candidature d'un Sonrhaï à la tête de la commune contre un Touareg. Ils accusent la fraction de ce dernier de commettre des abus à l'encontre des Bellahs.

A Gossi des cadres Bellahs depuis deux mandats ont décidé de soutenir un des leurs à la tête de la mairie. En contre partie ils ont appuyé un Touareg de Gossi pour la présidence du Conseil de Cercle. Ainsi les deux communautés ont accès aux fonds de développement communal qui constituent la convoitise principale.

Remarque : Le maire de Gossi est le premier Bellah à accéder à un poste de responsabilité politique aussi élevé depuis l'indépendance dans le cercle.

Le député actuel de Gourma Rharous, dont le père a été le chef de la plus grande tribu des Kel Tamacheq du cercle pendant la période coloniale continue de bénéficier de l'estime de la majeure partie de la communauté Bellah.

Il existe dans toutes les communes du cercle des conseillers municipaux Bellahs.

Cependant leur présence est beaucoup plus dictée par des stratégies électorales que par une conquête du pouvoir. Au niveau du conseil municipal, ils sont des compléments d'effectifs.

La nouveauté pour les Bellahs est qu'ils découvrent les mécanismes de la vie sociale et se rendent compte de l'évolution de la société par le rôle des élites.

Dans un avenir très proche, les Bellahs manifesteront le désir d'accéder au pouvoir et s'engageront alors dans la lutte pour le prendre. Cette évolution dialectique dominant/dominé pour la conquête du pouvoir est inévitable.

IX-Pistes de reflexion pour parvenir à une insertion harmonieuse des Bellahs

Il semble que la question d'insertion harmonieuse des Bellahs est mal posée car ils sont dans un milieu en pleine mutation où les mentalités ralentissent encore l'évolution de la société. Le Bellah n'est pas en face d'une société de développement organisé pour prétendre s'y intégrer. On a une lutte de classes qui oppose des propriétaires qui détiennent le pouvoir et en face des démunis qui possèdent la main d'œuvre nécessaire pour le travail. Ce ne pas par le travail que les propriétaires perpétuent leur privilège mais par la protection, le clientélisme et l'intimidation, toute chose qui ne peut résister à l'épreuve du temps.

C'est pourquoi, toute action qui doit être entreprise doit impliquer l'ensemble des communautés. Nous proposons ici quelques pistes nécessaires pour une cohésion des communautés dans le Gourma :

- Effectuer un recensement judicieux de l'ensemble des populations de Gourma. En milieu Touareg et Bellah on a aujourd'hui des citoyens, des familles et même des fractions entières qui ne figurent sur aucun registre d'état civil. Les esclaves domestiques sont rarement recensés.

- Opter pour une scolarisation de l'ensemble des enfants, filles et garçons.
- Intégrer la dimension genre dans toutes les actions de développement.
- Promouvoir les droits humains par le développement (participer à l'émancipation par des actions de développement).
- Eviter toute discrimination liée au sexe, à l'ethnie et à la race.
- Favoriser des cadres permanents d'écoute et d'échange entre les différentes communautés.

X- Esquisse d'une stratégie pour éviter les conflits avec les autres communautés et faciliter l'accès aux ressources

Dans le Gourma, nous sommes en présence d'une société très sensible où l'on a un sens exagéré de l'honneur. Ici par fierté et pour l'honneur on donne de l'importance à des situations futiles et superfétatoires. On a une société de conflits permanents où tout est important, le détail n'existe pas.

La manière d'aborder n'importe quelle question est surveillée et appréciée.

La sobriété, la conception de la vie libre et l'agressivité sont telles qu'on rejette des intérêts individuels et collectifs lorsque la manière de les transmettre est interprétée comme une contrainte, une soumission ou un défi.

La connaissance de ces aspects sociologiques peut éviter beaucoup des conflits.

Dans la douceur le Bellah doit user de ses propres atouts : son poids démographique, son ardeur au travail, ses liens avec l'ensemble des communautés et sa capacité d'adaptation en toute épreuve pour passer d'une force invisible à une force visible.

Le Bellah n'étant ni détenteur des moyens de production, ni du pouvoir politique, il est nécessaire de faire intervenir dans toute négociation le sens de la solidarité qui existe entre toutes les communautés du Gourma. Il faut intégrer le couple développement/solidarité dans toutes les actions à entreprendre sur le terrain.

A Tombouctou on fait usage de deux dictons qui sont très proches l'un de l'autre.

Le premier : « Reconnais que c'est ma propriété et après tu en fais usage ».

Le second : « Montre-moi ma part et après tu la prends ».

L'usage bien réfléchi de ces deux dictons peut résoudre bien des problèmes et faciliter aux Bellahs et tous les démunis de Gourma l'accès aux ressources.

Des négociations et des concertations bien conduites aboutissent toujours à un compromis.

XI- Quel Avenir pour la communauté Bellah du Gourma

On constate une évolution lente mais visible de la communauté Bellah. Elle conquiert chaque jour de nouveaux espaces.

Cependant nous ne devons jamais occulter le cas de ces Bellahs qui continuent dans le silence à subir le joug de l'esclavage. On les trouve dans les tentes de leurs maîtres.

Leurs enfants n'ont aucune perspective d'avenir, ils doivent rester esclave ou serf par ascendance et subir le même sort. Ce sont les plus vulnérables, car isolés de

l'extérieur, ils demeurent inaccessibles. Nous avons espoir que la vie libre que mènent leurs semblables entraînera chez eux une prise de conscience et une révolte qui leur ouvriront la voie de la liberté. Si dans certains cas leur situation a évolué passant de l'esclavage au servage, fondamentalement le type de dépendance n'a pas changé. Pour mieux préparer leur avenir les Bellahs du Gourma doivent s'interroger sur leur passé. Pendant la période coloniale, les Ikorchatenes, les Kel Agaïs, les Ikoulatanes, et les Iboghilitanes qui n'étaient que des vassaux comme les Imghads avaient la possibilité de revendiquer leurs tribus. Mais ils ont préféré rester dans la tribu guerrière des Imochagh. Aussi c'est sous leurs yeux que le colon blanc a distribué des conventions sans qu'ils aient prouvé la nécessité d'en réclamer, préférant toujours rester sous tutelle. Aujourd'hui, il se passe que la convention donnée au nom de la tribu n'appartient qu'au chef seul et à ses ayants droit.

Pour évoluer les Bellahs doivent se défaire du statut minoritaire dans lequel les autres communautés veulent les confiner.

Du point de vue héréditaire, le Bellah est au centre des communautés du Gourma, le sang Bellah est le plus reparté et circule dans les veines de toutes les familles du Gourma.

Lors de ma visite au Bureau National de l'AEN à Bamako, quand une des responsables maliennes de cette ONG qui connaît le milieu a su que je suis en train de faire une petite étude sur les Bellahs de Gourma Rharous, elle a réagi spontanément : « A Rharous qui n'est pas Bellah ». Voilà qui est bien dit !

Ce ne sont pas les Traoré de Rharous, ni la grande partie des villages de la vallée du fleuve Niger dont la plupart des habitants sont des Bellahs qui ont adopté la langue sonrhāi qui vont le démentir, ce ne sont pas non plus ces Imochagh guerriers appartenant à la haute aristocratie locale, ou ces Arabes marabouts de la grande noblesse du centre du Gourma, ou ces Peuls de Boni dont l'emprise s'étend sur une partie des habitants de Rharous, auxquels les Bellahs ont donné et leur sang et leur couleur qui vont le nier.

Le Bellah est à la fois cousin du Sonrhāi, du Touareg, de l'Arabe et du Peul.

Du point de vue historique, les Bellahs n'ont pas à rougir de leur passé. Ils ont versé leur sang pour la défense de leur territoire pendant la pénétration coloniale.

A titre d'exemple, les Bellahs Ikorchaten se sont illustrés à la bataille victorieuse de Baney contre le colon en 1908, et à partir de cette date ils n'ont plus accepté le commandement des Touareg Iguawadaren.

Aussi les Bellahs Ikorchatanes ont tout le temps protégé les Cherifanes (Kel Khairagho) de Gourzougaye contre les agresseurs.

Ils ont occupé le premier rang aux côtés des Touareg pendant toutes les batailles livrées contre le colon français, les envahisseurs Peuls et Arabes.

Le Bellah du Gourma s'enracine davantage dans la culture Tamacheq qu'il partage avec ses frères Touareg.

L'évolution positive de la cohabitation entre Bellah et Touareg en cours est capitale pour une cohésion dans le Gourma.

En conclusion le Bellah prend de plus en plus conscience de sa spécificité, de son pouvoir sur la nature, des possibilités de son changement de statut vers un plus être. Enfin, je souhaite que la Coopération Allemande qui, à travers son Programme Mali-Nord, s'est toujours intéressée à la question Bellah, puisse prendre en charge une étude globale pour mieux approfondir les connaissances sur cette communauté.

XII-Bibliographie

Ag Hamana. M.A

1988. La sédentarisation des populations nomades en République du Mali. Cas du ce

Bernus, El Bernus, S.

1975 « l'évolution de la condition servile chez les Touareg sahéliens »

Bonte, P

1975 « Esclavage et relations de dépendance chez les Touareg Kel Gress »

Mohamed Ag Mahmoud

1992 « Le Haut Gourma Central »

(2^{ème} édition)

Abdoulaye Macko

1995

« A propos des Bellahs du Cercle de Goundam »

(Coopération Allemande - Programme Mali-Nord)



Abdoulaye Macko est né en 1954 à Goundam - Région de Tombouctou – République du Mali.

Etudes primaires à Goundam.

Etudes secondaires au lycée franco-arabe de Tombouctou.

Diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali) série Sciences Naturelles.

Professeur chargé de cours successivement au lycée de Sikasso et au lycée Bouillagui Fadiga.

Détenteur d'un certificat d'études en sciences humaines.

De 1996 à 2000 : consul général du Mali à Bouaké où il lutta pour mettre fin au trafic des enfants.

Fondateur en 1991 du parti politique, le Rassemblement Malien pour le Travail (RAMAT).

Conférencier, consultant et chercheur, il est l'auteur d'une trentaine d'études dont: l'immigration des Maliens en Côte d'Ivoire, le trafic des enfants maliens en Côte d'Ivoire, le foncier du cercle de Goundam, A propos des Bellahs de Goundam, etc.

Depuis 1995, Abdoulaye Macko est membre du comité consultatif du Programme Mali-Nord de la coopération allemande (GTZ/KfW) au Mali.

C'est suite à une mission de réconciliation du comité consultatif en 2007 dans le cercle de Gourma Rharous que la présente étude sur les Kel Tamacheq noirs de cette zone a été produite au compte du Programme Mali-Nord.

En effet, Abdoulaye Macko s'intéresse aux Kel Tamacheq noirs ou Bellah depuis plus de 20 ans. L'étude sur « les Bellah de Gourma Rharous » est un prélude à une recherche plus poussée sur cette communauté.

Enfin, Abdoulaye Macko est Docteur Honoris Causa de l'Ecole Supérieure d'Ingénieur ESIC-Afrique de Côte d'Ivoire.

Contact : (00 223) 639 90 05
Email: ablomacko@hotmail.com

Bamako, le 17 mars 2008